

Quatre recommandations pour aider les pays à tirer parti du potentiel des biens publics numériques pour construire une infrastructure numérique publique sûre, inclusive et interopérable



1. Intégrer l'open source dans les stratégies numériques nationales et les processus d'approvisionnement



Pourquoi ?

Avant de lancer un processus d'approvisionnement, les pays doivent évaluer si leurs besoins technologiques peuvent être satisfaits par les solutions open source disponibles, dont les BPN.

Une telle approche « open source first » peut apporter une plus grande flexibilité aux processus de numérisation publique, car il est possible de tester et de piloter les solutions open source avant de prendre des décisions concernant les solutions et services qui seront mis en place. Si une agence publique décide qu'un BPN ou une autre solution open source peut être configurée pour répondre à ses besoins, elle peut choisir de faire une demande de proposition, ou ne pas en faire du tout si elle dispose de capacités de mise en œuvre et d'entretien suffisantes en interne.

2. Utiliser l'open source pour construire une culture interne de responsabilité et de capacités opérationnelles



Pourquoi ?

L'adoption, la mise en œuvre et l'entretien de BPN et d'autres solutions open source peuvent permettre de développer les capacités, les compétences et l'agence nécessaires à la gestion et à l'évolution de l'infrastructure numérique publique d'un pays à long terme.

Le développement de telles capacités internes renforce la souveraineté numérique en permettant aux agences publiques de mieux comprendre et définir leurs besoins technologiques, afin de faire interagir les différents composants et d'éviter l'enfermement propriétaire. Cela peut également pousser les gouvernements à être proactifs et innovants lorsque de nouveaux défis et besoins surviennent.

3. Impliquer les intervenants pour améliorer le processus de mise en œuvre de BPN et renforcer la confiance du public



Pourquoi ?

Étant donné que les BPN sont open source, ils peuvent permettre un contrôle public et une modification directe du code, notamment par le biais de débats publics sur la configuration de la solution afin de la rendre inclusive et de répondre à d'autres besoins contextuels. Cela peut être décisif pour la mise en œuvre d'une infrastructure numérique publique approuvée et utilisée par le public.

Cela contraste aussi nettement avec les solutions propriétaires qui ne permettent généralement pas d'observer de près des technologies employées et de les modifier. Une telle participation des parties prenantes peut également permettre d'identifier les prestataires locaux ou les intégrateurs de systèmes à même de soutenir la mise en œuvre et l'entretien des BPN.

4. Tirer profit de l'utilisation des BPN en bénéficiant des enseignements et des innovations d'autres pays les ayant déjà mis en œuvre



Pourquoi ?

Lorsque des pays mettent en œuvre des BPN en vue de construire leur infrastructure publique numérique, ils peuvent également découvrir des solutions communes aux difficultés de mise en œuvre.

Ils peuvent alors faire part de leurs adaptations locales à la partie prenante responsable de la maintenance du BPN et à d'autres pays. Cela peut aider les pays à accélérer leurs parcours d'apprentissage et d'adoption tout en préservant leur souveraineté numérique.